



Les orientations stratégiques du directeur Général confirment son obstination dans la poursuite des contre-réformes. Les personnels expriment pourtant de manière récurrente leur malaise et leur lassitude **face à l'insécurité sociale permanente** dans laquelle les pouvoirs publics les plongent depuis trop longtemps. Le directeur général prétend, quant à lui, que leur ressenti réside dans un défaut d'explication, et donc de compréhension des enjeux. **Le mépris, ça suffit !**

Aux changements structurels incessants s'ajoute **la destruction méthodique des règles de gestion**, notamment en matière de mobilité choisie. Ces deux sujets sont intimement liés. Pour mettre en place ses restructurations, la DG veut abolir toute règle dans la gestion des ressources humaines. L'affectation au département participe, par exemple, de cette volonté. La direction Générale a déjà bien entamé le travail en faisant tomber une à une les garanties dont bénéficiaient les agents. Les dispositions de la loi dite de transformation de la Fonction publique lui donnent l'opportunité d'en finir avec les dernières protections qui profitent encore aux personnels.

Si le directeur général souligne l'engagement de toute la communauté DGFIP dans ses réussites, **les femmes et les hommes qui la composent n'en voient guère les fruits. Leur pouvoir d'achat est en berne** depuis des années du fait, notamment, du gel de la valeur du point d'indice et de l'absence de revalorisation des régimes indemnitaires.

La promotion interne se réduit comme une peau de chagrin au profit d'un recrutement externe en augmentation. Ce renversement va être accentué par les nouvelles possibilités d'embauche de contractuels sur l'ensemble des catégories, y compris sur des contrats de projet. Ce mouvement participe à l'évidence d'une volonté politique de renouvellement complet du corps social. Les nouveaux entrants étant sans doute considérés comme plus à même de s'adapter aux changements que les plus anciens d'entre nous. Même les **possibilités de passer des concours** sont désormais **limitées**, tandis que les **nouvelles règles de mutation** des stagiaires sont de nature **à faire renoncer bon nombre de candidats à la promotion.**

La réponse de l'administration est assez limpide : c'est le dispositif de la rémunération individualisée et au mérite auquel s'opposent nos organisations syndicales de la DGFIP. Quant à la promesse de la fusion au regard du champ des missions et des perspectives de carrières valorisantes qui s'offraient aux agents, elle se perd désormais dans les méandres du nouveau réseau de proximité «fer de lance» de la réforme Darmanin. Elle conduit à une **segmentation des chaînes de travail**, à une **augmentation des travaux de masse** sans intérêt pour la majorité, les autres récupérant des travaux guère plus valorisants et **assortis de toujours plus de sujétions sans aucune reconnaissance**.

Enfin, il va falloir bientôt se compter, dans un contexte où **la charge de travail ne risque pas de diminuer**, au vu des ambitions que le DG a pour notre administration sans rien demander à personne. C'est hallucinant, mais année après année, de restrictions budgétaires en restrictions budgétaires, à la fin du quinquennat en cours, **nous aurons perdu en emplois l'équivalent de l'une des deux administrations à l'origine de la création de la DGFIP et des pans entiers de missions**. L'impact sur les conditions de travail en sera d'autant plus important, avec une aggravation de leur dégradation déjà dénoncée depuis trop longtemps par nos organisations syndicales.

A ces choix punitifs et humiliants, nous répondons NON, trois fois NON !

Pour que les agents puissent enfin exercer un service public de qualité, il faut :

- une véritable reconnaissance de la nécessité et de l'utilité du service public, du rôle et du statut de fonctionnaire ;
- retrouver le sens des missions de la DGFIP et consolider son périmètre de missions ;
- un service public technicien et de proximité, ce qui suppose de maintenir et de renforcer les services de la DGFIP, pérennes et de pleine compétence, assurant une véritable couverture territoriale ;
- des moyens humains, budgétaires, juridiques et matériels à la hauteur ;
- une formation initiale et continue à la hauteur des enjeux ;
- des droits et des garanties pour les agents, ce qui suppose des règles de gestion claires et équitables, un système de formation initiale et continue efficace, un soutien technique, un autre mode de management ;
- une rémunération non individualisée, des perspectives de déroulé de carrière et de promotion, une revalorisation de la valeur du point d'indice et du régime indemnitaire...

Pour le retrait du plan Darmanin, pour les droits des personnels et les missions des finances publiques, participez massivement aux actions locales et nationales engagées depuis des mois à l'appel de l'intersyndicale DGFIP et exprimez vous :

- **à l'occasion de la votation nationale ;**
- **en étant massivement en grève le 14 novembre ;**
- **en disant haut et fort « NON au projet Darmanin » lors de la manifestation nationale à Paris !**

fichiers:



[Télécharger 191105_tract_inter.pdf](#) (336.21 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
